

Conseil de Laboratoire du 22/03/2021

COMPTE RENDU

Membres présents : Hicham ABBAD, Dominique BARBELIVIEN, Jean-Baptiste BONNIER, Jean-Marc FERRANDI, Bénédicte GEFFROY, Stéphanie GENTIL, Florence JACOB, Pierre-Alexandre MAHIEU, Laëtitia PERRIN, Laetitia PIHEL, Raphaël SUIRE, Benoît SEVI

Membres excusés : Olivier DARNE, Amaury GRIMAND, Bénédicte ROULAND

Ordre du jour :

1. Point sur les membres associés
2. Demandes d'Éméritat
3. Nouvelle forme pour les rapports d'activité
4. Appel à projets LEMNA
5. Point HCERES
6. Questions diverses

1. Point sur les membres associés

Le statut de membre associé est un statut dont la définition varie selon les laboratoires : financement ou non des activités, attribution large ou restreinte du statut, etc. Au LEMNA, ce statut permet de poursuivre une activité de recherche en relation avec des membres du laboratoire. Il ne donne pas droit à la prise en charge des dépenses. Les publications des membres associés ne sont pas strictement rattachées au laboratoire, les membres pouvant être eux-mêmes titulaires dans d'autres laboratoires.

Un message à l'ensemble des membres associés a été envoyé pour connaître leur motivation à poursuivre ou non leur association au laboratoire. Certains ont répondu positivement et ont transmis leurs CV et projets avec des membres du LEMNA (projets, partenariats, encadrement de thèse, anciens doctorants qui gardent des projets avec le laboratoire, etc.). Certaines demandes sont acceptées. Pour d'autres demandes, il y aura lieu à investigations complémentaires avec ré-examen lors du prochain conseil de laboratoire.

POUR ACTION

- Florence JACOB va reprendre contact avec plusieurs membres associés qui n'ont pas répondu au message mais qui sont actifs dans les travaux de recherche.
- Benoît SEVI prendra contact avec les associés pour les encourager à participer à la vie du laboratoire et notamment aux séminaires. Un rapport d'activité annuel leur sera désormais demandé.

2. Demandes d'Éméritat

Le statut d'Émérite permet à ses titulaires de participer de participer à des colloques, des jurys de thèse, etc. Il facilite également la poursuite des encadrements de thèse en cours. Il n'ouvre pas droit à des financements particuliers, mais cela reste possible en fonction des contraintes budgétaires du laboratoire et de la pertinence des demandes.

- Yannick LEMARCHAND : demande de renouvellement, dossier complet envoyé qui mentionne ses recherches en cours avec le LEMNA. Continue de faire rayonner le LEMNA à travers ses activités -> **avis favorable**
- Jean-Pierre BRECHET : première demande, dossier complet envoyé qui mentionne ses recherches en cours avec le LEMNA. Continue de faire rayonner le LEMNA à travers ses activités -> **avis favorable**

Les avis seront transmis au CA de l'IAE.

3. Nouvelle forme pour les rapports d'activité

Le formulaire a été revu sur la forme et sur son périmètre. Il permet de recenser les informations nécessaires à l'évaluation HCERES et sera désormais adressé à tous les membres du laboratoire : permanents, doctorants et associés.

Le laboratoire va étudier la possibilité d'un formulaire en ligne à l'horizon 2022. Les possibilités de le remplir en plusieurs fois, de générer un exemplaire pour le contributeur, de rendre obligatoire les réponses à certains items, etc., seront étudiés avec Frédéric LUSSORI.

Le rapport d'activité est amendé par les participants au conseil de laboratoire.

L'ajout d'une rubrique sur les spécificités des revues ou sur la contribution du chercheur à sa communauté pourra être discuté prochainement, en lien avec la fin du classement CNR.

4. Appel à projets LEMNA

Le contexte sanitaire empêchant les déplacements, le budget habituellement dédié aux missions peut être partiellement réaffecté à d'autres postes de dépenses d'ici à la fin de l'année budgétaire. Les relectures sont prioritaires et très encouragées, mais le contexte ne facilite pas la production scientifique. Aussi, des financements pourront être accordés au niveau des axes de recherches du laboratoire. Il s'agit de dépenses qui ne sont pas facilement prises en charge habituellement mais que le contexte exceptionnel permet aujourd'hui : logiciels/formation à l'utilisation des logiciels, prestations, études, questionnaires, matériels, etc. Seuls les frais de personnel sont exclus.

Ces dépenses permettront aux axes de poursuivre leur développement et l'amplification de nouvelles dynamiques.

Les demandes seront étudiées au fil de l'eau par la direction du labo en lien avec les responsables d'axe.

5. Point HCERES

La visite du jury est confirmée en visio-conférence le jeudi 20 mai. Le programme reçu va être transmis à l'ensemble des membres du laboratoire avec un sondage pour vérifier la présence des participants.

L'évaluation par axe ne transparait pas du programme, une demande de précisions à ce sujet sera envoyée à la conseillère scientifique du HCERES.

Jean-Baptiste Bonnier propose qu'un doctorant présent au LEMNA représente les doctorants lors de la session qui leur est dédiée.

6. Question diverses

- accès aux abonnements numériques de l'UN, et en particulier de la base CAIRN, pour les chercheurs qui sont membres titulaires permanents du laboratoire et rattachés à leur institution (IMT, ONIRIS) -> Laëtitia Perrin prend contact avec la BU et poursuit les recherches sur les différentes options.
Dans le cas d'un accès payant, le coût sera supporté par le LEMNA.
- Benoît SEVI rappelle aux membres du Conseil que son mandat de directeur prendra fin en décembre 2021. Il indique ne pas être, a priori, candidat à sa propre succession. Il rappelle qu'Amaury GRIMAND ne sera pas candidat non plus ; il prendra d'autres responsabilités à l'AGRH.
Si des personnes sont intéressées par cette fonction, elles sont invitées à se manifester pour préparer et présenter un projet pour le laboratoire. Un tuilage serait très utile dès l'automne car les missions sont nombreuses et assez spécifiques.
Benoît Sévi rappelle qu'il s'agit d'une élection sur la base de professions de foi qui présentent un projet pour le laboratoire.

Signature du Directeur du LEMNA



Benoît SEVI

Le 22/03/2021 à Nantes